



CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

SAMEDI 28 MARS 2026 À 11 H

ORDRE DU JOUR

- Rapport moral
- Rapport d'activité
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels et les conventions règlementées
- Approbation des comptes 2025 et quitus donné au Conseil d'Administration
- Accueil du nouveau directeur
- Questions diverses.

Pour faciliter l'organisation, faites nous savoir si **OUI** ou **NON** vous serez présent.

ATTENTION : Seuls les adhérents 2025 ou 2026 peuvent assister à l'Assemblée générale.
Pour des raisons d'organisation vos adhésions et/ou pouvoir doivent nous parvenir avant le 20 mars 2026.

La présidente

Si vous ne pouvez pas assister à l'Assemblée générale, votez avec cette procuration.

Je soussigné(e).....

donne, par la présente procuration, pouvoir à

M. / Mme

de me représenter et de voter en mes lieu et place, lors de l'AG ordinaire de l'URDLA du 28 mars 2026.

Pour être valable, cette procuration doit parvenir à l'URDLA avant le 20 mars 2026.

(document à nous retourner par mail ou par la poste)

Bon pour pouvoir
(date et signature)